

Montrouge, le 13 octobre 2009

## Communiqué

Présentation des objectifs de la réforme des lycées, par Luc Chatel, aux organisations de parents d'élèves, mardi 13 octobre à 20 heures, au ministère de l'Éducation nationale.

Béatrice CHESNEL Présidente et Claire Delamarre Vice-présidente représentaient l'U.N.A.A.P.E.

Dès le début de la rénovation des études au lycée professionnel l'U.N.A.A.P.E troisième organisation nationale de parents d'élèves de l'enseignement public a clairement affiché son souhait de participer positivement à cette nouvelle architecture des études au lycée général, professionnel et technologique.

Le discours, du Président de la République, le 13 octobre 2009, apporte ou précise des points essentiels pour la mise en place de la réforme

Les parents d'élèves autonomes-U.N.A.A.P.E. retiennent que les propositions s'inscrivent dans la continuité des lois d'orientation de 1989 et de 2005 ainsi que dans la stratégie de Lisbonne pour parvenir à un lycée compétitif en Europe.

### Les parents d'élèves autonomes-U.N.A.A.P.E.

↗ ont été sensibles au fait que **l'enseignement professionnel et technologique soient mis à l'honneur** dès le début de l'intervention. Depuis sa création le mouvement autonome de parents d'élèves-U.N.A.A.P.E. a soutenu l'importance de l'enseignement professionnel et technologique.

↗ sont satisfaits qu'une de leurs principales demandes soit prise en compte avec la possibilité de **passerelles de rattrapage entre les filières**. Néanmoins ils



**Béatrice CHESNEL**

[unaape.chesnel.beatrice@gmail.com](mailto:unaape.chesnel.beatrice@gmail.com)

☎-03 80 56 34 75 / 06 84 34 62 27

Association sans but lucratif, régie par la loi de 1901/Reconnue d'utilité publique en date du 22 juillet 1987

Habilitée par le ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Agréée par le ministère de la Jeunesse, des sports et de la vie associative

42, rue Carvès, 92120 Montrouge./Téléphone : 01 40 92 16 61.

Site : <http://www.unaape.asso.fr> Mèl : [secretariat@unaape.asso.fr](mailto:secretariat@unaape.asso.fr)

réitérent leur souhait qu'il soit impérativement précisé que ces passerelles de rattrapage soient possible entre les trois types d'enseignement et ce dans les deux sens.

↗ prennent en compte la volonté du Président de maintenir un niveau **d'exigence quant aux acquis des élèves**.

↗ attendent des précisions sur le contenu des programmes pour le **rééquilibrage des filières**.

↗ sont favorables aux propositions faites pour une **revalorisation de la série L** : à savoir l'accentuation de **la pratique orale des langues** et de la **possibilité de l'introduction du droit**. Points sur lesquels ils ont beaucoup insistés.

Pour **les parents d'élèves autonomes-U.N.A.A.P.E.**

Que **l'orientation devienne progressive et réversible** était un souhait partagé par l'ensemble de la communauté scolaire. Mais il est tout aussi important que les personnels qui sont en charge de ce service soient des personnels référents spécialisés et/ou formés au cours de leur carrière.

### En ce qui concerne

➤ **Le soutien individuel** dès la seconde répond à notre souhait, néanmoins sur l'approfondissement et pour les parcours sur les métiers les modalités d'application demandent à être précisées.

➤ **Les places réservées en IUT et BTS** pour les élèves venant de l'enseignement technologique, il faut se méfier des quotas et des effets pervers qu'ils peuvent engendrer. Nous tenons aussi à rappeler que tous les élèves ne peuvent pas investir dans des études longues.

➤ **L'art et la culture à l'école** cette introduction dans les études des lycéens se rapporte directement au congrès national du mouvement autonome de parents d'élèves de mai 2008, dont le thème était « **Ecole et Culture, Art et Culture dans l'éducation** ». Aussi nous apportons tout notre soutien à la mise en œuvre de cette enseignement.

**Les parents d'élèves autonomes-U.N.A.A.P.E.**

➤ attendent que des précisions soient apportées quand à **la valorisation des engagements extérieurs ou les responsabilités** que les lycéens pourraient se voir confier au sein même des établissements.

➤ ont été très sensibles au fait que la première instance reçue par le ministre de l'éducation nationale après le discours du Président de la République, ait été le CNVL (Conseil National de la Vie Lycéenne), car il s'agit bien de donner toute sa valeur à la principale instance représentative des élèves présente dans les lycées.